Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260602-DELIB2026103-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

Délibération n°2026-103		Nomenclature 7.5
Projet de Cohésion sociale territoriale – France Services – Demande de subvention – Année 2026		
Membres du Bureau Communautaire	Nombre de présents (liste en annexe)	Nombre de votants
11	11	11

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à 13 heures 30
Le Bureau du Conseil communautaire, légalement convoqué par voie électronique le vingt-sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni, à la Maison de l'Enfance, salle de réunion, rue du Glédig à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN,
Vu les articles 5214-13 à 5214-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 avril 2026 donnant pouvoir au Bureau,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020 qui permet conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations par voie électronique,
Etaient présents : cf. liste en annexe ;
Erwan BRIAND a été nommé secrétaire de séance.
Rapporteur : Martine QUEMERE
EXPOSE :
L'Etat, via le FNADT et le fonds inter-opérateurs, prend en charge une partie des dépenses de fonctionnement des Maisons Frances Services.

Un dossier de demande de financement est à déposer au titre de l'année 2026. Le financement sera ainsi garanti.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ***a validé le plan de financement au titre de l'année 2026 tel que présenté ci-dessous,***
- ***a autorisé la Présidente à déposer un dossier de demande de financement de la France Services au titre du FNADT/FIO/FRR.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 2 juin 2026.
La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE * 29520 * CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260602-DELIB2026103-DE

Charges (1)	Montant* en € TTC	Produits	Montant* en €
60 – Achat (2)	**350,00**	**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**0,00**
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (télécommunications)	150,00	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	200,00		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	**3 000,00**	**74- Subventions d'exploitation**	**97 850,00**
Sous-traitance générale		Etat: FNADT	25 000,00
Locations		Fonds inter-opérateurs	22 500,00
Entretien et réparation	3 000,00	Subvention FRR	10 000,00
Assurance		Région(s):	
Documentation		-	
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs	**2 000,00**	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- EPCI	40 350,00
Publicité, publication	500,00	-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications	1 500,00	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes	**0,00**	-	
Impôts et taxes sur rémunération,		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-emplois aidés	
64- Charges de personnel	**92 500,00**	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,	65 000,00	-	
Charges sociales,	27 500,00	**75 - Autres produits de gestion courante**	**0,00**
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante		**76 - Produits financiers**	
66- Charges financières		**77 - Produits exceptionnels**	
67- Charges exceptionnelles		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		**79 - Transfert de charges**	
Total des charges prévisionnelles	**97 850,00**	**Total des produits prévisionnels**	**97 850,00**
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**0,00**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**0,00**
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total dépenses	**97 850,00**	**Total recettes**	**97 850,00**

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260602-DELIB2026103-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Maurice QUINTIN	X		
Yvon COQUIL	X		
Erwan BRIAND	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Brendan RIOU	X		
Hélène PAUGAM	X		
François LE CLECH	X		
Anthony PAGE	X		

Nombre de membres titulaires : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260602-DELIB2026103-DE